

Accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire

(personnels soignants, du SDIS, des forces de sécurité intérieure, des corps préfectoraux, de l'Éducation nationale, ATSEM)



☞ repas du midi fourni par les parents : repas froid avec bouteille ou gourde d'eau individuelle et serviette papier

Enfants scolarisés en MATERNELLE

• Du lundi 18 mai au vendredi 22 mai

☞ accueil regroupé à l'ÉCOLE MATERNELLE – Classe de la Directrice et bibliothèque

☞ accueil limité à 10 places

Horaire	Activité	Lieu	Agent communal
7h30-17h30	Accueil enfants prioritaires	Classe Directrice et Bibliothèque	1 agent

• À partir du lundi 25 mai et jusqu'à nouvel ordre

☞ accueil regroupé à l'ÉCOLE MATERNELLE – Salle d'activité et de confinement au-dessus du restaurant scolaire

☞ accueil limité à 10 places

Horaire	Activité	Lieu	Agent communal
7h30-17h30	Accueil enfants prioritaires	Salle d'activité et de confinement	1 agent

Enfants scolarisés en ÉLÉMENTAIRE

• À partir du lundi 18 mai et jusqu'à nouvel ordre

☞ accueil regroupé à la SALLE DES FÊTES – CHEF-LIEU

☞ accueil limité à 15 places

Horaire	Activité	Lieu	Agent communal
7h30-17h30	Accueil enfants prioritaires	Salle des fêtes	2 agents